



DECLARATION LIMINAIRES DE L'UNSA CD21

Madame la Présidente, Mmes et Mm. les élu(e)s, M. le DGSD, Mmes et Mm., cher(e)s collègues,

L'UNSA se fait aujourd'hui l'écho d'un cri d'alerte face à la dégradation préoccupante des conditions de travail des agents, ainsi qu'aux répercussions des nouvelles orientations en matière de gestion de la masse salariale.

Depuis plusieurs semaines, nous sommes témoins d'une volonté manifeste de minimiser l'impact des décisions prises concernant les effectifs. Nous vous assurez qu'il n'y a aucune intention de réduire ces effectifs ni d'amenuiser la masse salariale. Pourtant, nous constatons une réalité bien différente : la plupart des postes vacants ne sont pas remplacés, et ce sont les agents en poste qui se voient contraints d'assumer des missions de plus en plus lourdes.

Les conditions de travail se détériorent, tout comme la qualité du service public que nous avons à cœur de défendre. Comment justifier l'absence de postes publiés à la mobilité, si ce n'est par un gel des recrutements ? Geler n'est pas supprimer, certes, mais les conséquences sur le terrain sont identiques : faire toujours plus avec moins.

L'UNSA CD21 se positionne comme un partenaire engagé dans un dialogue social respectueux et constructif. Toutefois, nous ressentons une frustration grandissante, comme si l'on tentait de nous dissimuler la réalité de la situation. Nous avons toujours joué le jeu du dialogue, mais il devient de plus en plus difficile de ne pas voir ce qui ressemble à un simulacre de discussion. Les intentions de rationalisation budgétaire, bien qu'insidieuses, sont de plus en plus perceptibles. **L'UNSA CD21 refuse catégoriquement que les agents deviennent la variable d'ajustement de la gestion budgétaire au détriment de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.**

Il est évident que le train de vie au sein de notre collectivité n'est pas le même pour tous. En ces temps difficiles, chacun doit contribuer, mais cette contribution ne peut pas reposer uniquement sur les épaules des agents. Sans leur engagement, le service public ne saurait exister. Ce n'est pas la construction d'un Campus territorial qui améliorera le pouvoir d'achat des agents. Les choix budgétaires ne passent pas inaperçus, et le climat social se tend de jour en jour. Les décisions organisationnelles et les orientations budgétaires impactent insidieusement le pouvoir d'achat des agents et leurs conditions de travail au sein du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, où ils sont également des citoyens et des électeurs.

L'UNSA CD21 exprime une profonde inquiétude quant à l'avenir qui attend les agents dans les semaines et mois à venir. Les départs se multiplient, alors que l'on tente de donner une image attractive à notre collectivité, ce qui semble être une illusion.

Vous l'avez compris, Madame la Présidente, **L'UNSA CD21 est prête à se mobiliser si cela s'avère nécessaire.** Nous n'entendons pas que cette déclaration soit perçue comme une menace, mais il est essentiel de souligner que notre inquiétude grandit et que notre rôle est de protéger les intérêts des agents. **L'UNSA CD21 n'acceptera pas le démantèlement des services publics**, une dynamique déjà bien engagée depuis plusieurs années.

Nous espérons que notre voix sera entendue et que nous pourrons engager un dialogue constructif pour l'avenir de tous.

Je vous remercie pour votre attention.

Karine MILLE
Secrétaire Générale

RETOUR SUR LE CST

Une séance du Comité Social Territorial s'est tenue le 30 septembre 2025.

Les rapports suivants étaient présentés pour avis :

1/ Organisation de la DNIA - Suppression des cellules fonctionnelles

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

2/ Rattachement de la Déléguée à la Protection des Données (DPO) à la Direction de la Transformation et suppression de la Cellule Plan de continuité des services

AVIS DES OS :

UNSA : POUR (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

3/ Organisation de la Maison Départementale de la Côte-d'Or

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

4/ Bilan de la nouvelle organisation de la DDRHRS/Organisation SQVT



AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) CONTRE

FA-FPT : (2 voix) CONTRE

CGT : (1 voix) CONTRE

L'UNSA CD21, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont voté CONTRE ce dossier qui supprime un poste de médecin sur les deux postes actuellement existants. L'UNSA CD21 considère que le recrutement d'un infirmier au travail, même s'il est pertinent ne peut en aucun cas remplacer les prérogatives d'un médecin. Cette suppression ne fera que diminuer la qualité des prestations médicales pour les agents du CD21.

Ce dossier générant une délibération, le vote CONTRE unanime des organisations syndicales impose à la collectivité un nouveau passage en CST qui doit être programmé au plus tard dans les 30 jours qui suivent le premier avis. Ce dossier sera donc représenté au CST extraordinaire du 7 octobre prochain.

5/ Prolongation de l'expérimentation relative aux horaires d'ouverture des ESCO

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

L'UNSA CD21 a insisté sur l'importance de la communication d'un bilan détaillé dans les meilleurs délais.

6/ Elections professionnelles 2026 - Recours au vote électronique

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

7/ Modification du cycle du temps de travail des agents de l'antenne Transport Maintenance et Véhicules de liaison

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

Après avoir consulté les agents concernés, l'UNSA CD21 a validé ce dossier qui correspondait aux attentes de ces derniers.

8/ Dispositif de mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les services

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

9/ Charte d'utilisation des véhicules du Département

AVIS DES OS :

UNSA : (7 voix) POUR

FA-FPT : (2 voix) POUR

CGT : (1 voix) POUR

Les rapports suivants étaient présentés pour information :

- ✓ Information relative aux jours de fermeture des services départementaux pour l'année 2026 : pour rappel les services seront fermés les jours suivants : vendredi 2 janvier, vendredi 15 mai, lundi 13 juillet.

- ✓ Bilan de la campagne des demandes de temps partiel pour 2025/2026

L'UNSA CD21 reste à votre disposition pour échanger sur ces dossiers.

JE SOUHAITE REJOINDRE L'UNSA CD21 !

JE CONSULTE LE NOUVEAU SITE INTERNET

NOUS CONTACTER

- par téléphone : Peggy au 03.80.63.32.95 Sébastien au 03.80.63.32.03

- par mail : unsa.territoriaux21@gmail.com

- nous rendre visite : nos bureaux sont situés au parking Gagnereau (19 Rue Ferdinand de Lesseps - rdc et 1er étage)

Syndicat UNSA CD21
19 rue Ferdinand de Lesseps - 21000 Dijon
Web : unsa-cd21.over-blog.com - Facebook : UnsaCD21

UNSA CD21 | rue Ferdinand de Lesseps | DIJON | France | 0662054356

Désabonner | Signaler pour spam

Envoyé avec le logiciel ActiveTrail